



Communiqué de presse

24 avril 2025

Ministère de la Culture : après la santé, MGEN remporte l'appel d'offres prévoyance

Après avoir été attributaire en février 2025 de la couverture santé des agents du ministère de la Culture, MGEN se voit aujourd'hui confier l'assurance et la gestion du contrat collectif de prévoyance à adhésion facultative. Cette attribution témoigne de la confiance accordée à MGEN pour accompagner les agents publics dans tous les aspects de leur protection sociale.

À compter du 1^{er} octobre 2025, ce contrat pourra couvrir les 23 424 agents actifs du ministère de la Culture et de ses établissements rattachés. L'offre proposée est conforme aux accords interministériels, avec une garantie de base, une participation employeur de sept euros et plusieurs options.

Acteur mutualiste engagé, MGEN met ainsi son expertise en prévoyance au service des agents publics au travers de garanties solides, d'un accompagnement de proximité et des services accessibles tout au long de leur parcours professionnel.

Pour **Matthias Savignac, Président MGEN** : « Pour les équipes et les élus de MGEN c'est une grande fierté et un signal fort d'être choisis par le ministère de la Culture pour accompagner ses agents sur les volets santé et prévoyance. Protéger celles et ceux qui servent l'intérêt général est notre mission la plus précieuse. Je suis ravi que nos dispositifs de protection sociale de qualité, lisibles et adaptés aux évolutions du secteur public séduisent les employeurs publics, et renforcent notre qualité de partenaire de confiance ».

Cette double attribution au ministère de la culture après celles d'autres ministères ou entités publiques fait de MGEN un acteur de référence de la protection sociale complémentaire collective dans la fonction publique.

Contact presse :

Agence Confluence – 01.40.07.34.20 – mgen@confluence.fr

À propos de MGEN

Fondée en 1946, MGEN est aujourd'hui la première mutuelle des agents du service public. Son positionnement unique en France lui permet de gérer l'assurance maladie et la complémentaire santé et prévoyance de plus de 4,6 millions de personnes, bénéficiaires d'un contrat individuel ou collectif. Au-delà d'être un guichet unique pour le remboursement des soins, MGEN accompagne globalement ses adhérents : de la prévention des risques pour leur santé physique et mentale, à leur prise en charge en établissement de santé. Elle met en effet à la disposition de tous 1800 structures de soin et d'accompagnement mutualistes qu'elle cogère et cofinance partout en France, dont 61 appartiennent à MGEN. Avec plus de 9 000 collaborateurs et 2200 militants, présents dans tous les départements français, le collectif mutualiste MGEN agit au plus près des adhérents, à chaque moment de leur vie, avec des offres personnalisées et des services innovants. Experte des enjeux spécifiques de santé et de qualité de vie et des conditions de travail (QVCT) des agents, MGEN accompagne également les employeurs pour le bien-être des personnels et contribue ainsi à la performance globale et à l'attractivité du service public. Par son histoire et son modèle non lucratif, MGEN fait partie de l'économie sociale et solidaire (ESS) reconnue pour son engagement dans les grands enjeux sociétaux, de l'accès à l'IVG hier à celui d'une fin de vie libre et choisie aujourd'hui. Depuis 2017, MGEN est aussi membre fondateur du Groupe VYV, premier acteur mutualiste de santé et de protection sociale en France. www.mgen.fr/